Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20261104-20261102-DE

commune de LOUANNEC
LA CAMPAGNE À LA MER

Délibération n° 2026-11-02

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4 novembre 2026

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 20**

Date de la Convocation : 16 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six le quatre novembre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs EGAULT Gervais, Maire ; BACUS Marc, LEGENDRE Karine, ALLAIN Mickaël, ZEGGANE Émilie, ROLLAND Daniel, VINET Stéphanie, GANNAT Dominique, RICHARD Hervé, PEZRON Erwoan, CRAIGNOU Sabine, RENAUD Éric, HAMANT Catherine, SALAUN Christine, FAUCHOUX Fabrice, COGNEAU Emmanuel, NICOL Erwan, PAQUAY Sophie, SALIOU Audrey, ESNAULT Régis.

Pouvoirs : PENNEC Maurice donne pouvoir à ROLLAND Daniel
CARRON Annie donne pouvoir à BACUS Marc
CRAVEC Sylvie donne pouvoir à CRAIGNOU Sabine

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Rénovation des bâtiments du Stade - Demandes de DETR / DSIL 2027

Le Maire rappelle la validation de l'avant-projet définitif, par délibération du 1er juillet 2026, pour un coût HT de 877 600 €. Les travaux de démolition–désamiantage commenceront en janvier 2027.

Il rappelle également que, par délibération du 17 décembre 2025, le conseil municipal avait sollicité la DETR et la DSIL 2026 pour la 1ètre tranche mais le projet n'avait pas été retenu.

Il propose de solliciter les DETR / DSIL 2027 pour la totalité du projet.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20261104-20261102-DE

La rénovation des bâtiments du Stade Bourdelles répond à un réel besoin de rénovation thermique et de mise aux normes, notamment d'accessibilité d'un bâtiment public.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOLLICITE la DETR 2027 et la DSIL 2027 au titre de la rénovation thermique et de la mise aux normes, notamment d'accessibilité, des bâtiments du Stade Bourdelles.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
MO et études	71 000.00	DETR 2027 - 20%	175 520.00
Travaux	877 600.00	DSIL 2027 - 10%	87 760.00
		FDC LTC	45 000.00
		Contrat Territoire	20 259.00
		Autofinancement	620 061.00
TOTAL	**948 600.00**	**TOTAL**	**948 600.00**

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
Le - 5 NOV. 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gervais EGAULT.

MAIRIE de LOUANNEC
Côtes-d'Armor